



Association Indépendante
des Parents d'Elèves

www.aipe-carquefou.com

Madame Fresneau
Adjointe à la Famille et à l'Éducation
Mairie de Carquefou

Carquefou, le 18 juin 2018

OBJET : Nouvelle organisation temps périscolaire rentrée 2018

Madame,

A l'issue de la réunion du 24 avril dernier, nous avons décidé de consulter les parents des écoles élémentaires et maternelles de Carquefou. Nous leur avons transmis de façon factuelle les éléments que vous nous aviez fournis dans le diaporama récapitulant la réunion. Il s'avère qu'un grand nombre de parents de toute la ville, exprime un très vif mécontentement vis-à-vis de cette nouvelle organisation et tarification, en particulier sur les points suivants :

- le fait de rendre payant le temps de 16h à 16h45 qui est aujourd'hui gratuit, y compris pour les enfants prenant le car scolaire,
- l'augmentation non négligeable de la facture mensuelle,
- le caractère obligatoire et la composition du goûter
- l'absence de possibilité d'accès au périscolaire jusqu'à 16h45 pour les parents qui ne travaillent pas
- les problèmes particuliers de locaux dans certaines écoles

1. Mode de facturation

Dans un souci de transparence et de lisibilité, nous vous demandons de bien vouloir mettre à disposition des parents sur le site de la mairie un simulateur qui leur permettra de calculer par anticipation, et précisément, l'augmentation à laquelle ils doivent s'attendre pour la rentrée

D'après votre projet les deux modes de facturations existant à ce jour vont évoluer de manière très significative :

	Taux d'effort maximum	Taux d'effort minimum
Tarif actuel	0,39	0,23
Projet de tarif	0,40	0,24
Soit une augmentation de	+ 2,5 %	+ 4,35 %

La facturation au quart d'heure n'évoluerait certes pas de façon considérable, cependant elle serait majorée de trois quarts d'heure supplémentaires par jour.

Il y aura donc de facto une augmentation des coûts pour les familles concernées par cette facturation (entre 11.52€ et 19,2 € par mois par enfant).

	Taux d'effort maximum	Taux d'effort minimum
Tarif actuel	26,14	13,08
Projet de tarif	39,67	19,86
Soit une augmentation de	+ 52%	+ 52%

La facturation au forfait mensuel évoluerait en revanche de plus de 50% (entre 6.78€ à 13.53 € par mois par enfant).

Votre postulat de départ est qu'une augmentation de 45 min d'accueil périscolaire représente 50 % de temps en plus par rapport au temps moyen de 1h30 de présence pour les familles au forfait.

D'où l'augmentation de 50 % du tarif, plus l'augmentation annuelle ce qui fait un total de 52%.

Cela est considérable en particulier pour les familles ayant plusieurs enfants ou des revenus modestes.

Ces augmentations tarifaires ne seront pas sans conséquences pour de nombreuses familles de Carquefou. Nous craignons que des familles ne soient contraintes, pour des raisons financières, de laisser leurs enfants petits rentrer seuls à domicile et rester sans encadrement jusqu'au retour d'un adulte, ce qui nous paraît inacceptable.

De plus, à ce jour, sauf erreur de notre part, aucune des aides financières misent en place dans le cadre de la semaine à 4,5 jours n'ont été réduites ou supprimées.

Il serait donc totalement incompréhensible pour les parents qu'un tel surcoût leur soit appliqué si cela est encore le cas à la rentrée 2018.

Par ailleurs, les parents regrettent vivement de n'être prévenus que si tardivement dans l'année d'une modification qui les impacte fortement sur le plan budgétaire. En étant prévenus mi-juin pour une application deux mois plus tard, il est très difficile de trouver une organisation personnelle alternative.

D'autre part, afin de pouvoir remplir au mieux notre rôle de représentants des parents d'élèves nous souhaiterions disposer des informations nécessaires : temps moyen d'utilisation actuel de l'accueil périscolaire, nombre d'enfants inscrits au TAP, par exemple.

Nous nous interrogeons donc sur la nécessité de mettre en place si rapidement ces nouveaux tarifs à taux plein.

2. Transports scolaires

L'organisation actuelle du ramassage scolaire oblige les enfants à rester à l'école jusqu'à 16h45. Il est donc totalement injuste de faire payer ce temps d'attente aux familles qui par ailleurs payent ce service de transport. **Nous demandons la gratuité du temps d'accueil imposé aux enfants prenant le car.**

3. Accès jusqu'à 16h45 pour tous les enfants

Les parents qui ne travaillent pas n'ont pas accès à l'accueil périscolaire pour leurs enfants. Actuellement, ils peuvent néanmoins chercher leurs enfants à 16h45 car le temps de 16h à 16h45 correspond au temps de TAP qui sont ouvertes à tous. Le changement d'organisation les obligerait à venir chercher les enfants dès 16h, ce qui peut poser des problèmes d'organisation (par exemple pour ceux qui ont des jeunes enfants qui font la sieste).

Nous proposons donc que les parents qui ne travaillent pas, puissent laisser leurs enfants au goûter et récupérer leurs enfants à 16h45.

4. Goûter

Certains parents s'inquiètent du fait que le goûter soit imposé à tous, ainsi que de la qualité du goûter donné aux enfants.

Beaucoup d'entre eux souhaitent avoir le choix que leur enfant puisse prendre un goûter qu'eux-mêmes prépareraient. On peut d'ailleurs imaginer la complexité engendrée par les diverses allergies, préférences alimentaires, etc.

Nous avons compris que ce temps de goûter serait utilisé de façon pédagogique pour éveiller les enfants aux notions de qualité des aliments, de gestion des déchets et du recyclage. Nous sommes sensibles à cette démarche. Nous serons cependant vigilants sur la constitution de ce goûter, que cela soit en termes de variété et du caractère biologique des produits.

5. Locaux

Le changement d'organisation semble poser des problèmes de locaux dans plusieurs établissements.

Actuellement, les enfants de l'école Jacques Prévert ont leurs TAP de 13h40 à 14h25. Ils finissent l'école à 16h45 et rejoignent l'accueil périscolaire Georges Brassens d'où certains prennent le car. Avec le changement, les temps périscolaires seront harmonisés.

Les enfants des deux groupes scolaires devront donc être réunis dès 16h pour prendre le goûter, patienter pour les cars et participer aux activités périscolaires.

La salle périscolaire de G. Brassens ne nous paraît pas en mesure d'accueillir ce volume d'enfants. Nous proposons donc que les enfants de J. Prévert restent dans la cantine actuelle jusqu'à 16h45 (avant leur trajet vers l'accueil et les cars).

Il s'agirait d'une solution transitoire dans l'attente de la construction de la nouvelle cantine sur le site (ouverture envisagée à la rentrée 2019).

Au niveau du groupe scolaire Anne Frank, les enfants restent pour l'instant dans leur établissement pour les TAP, puis les enfants de maternelle qui n'ont pas été récupérés par leurs parents à 16h45 traversent la rue pour aller en périscolaire du côté élémentaire.

Le changement entraînera une traversée de tous les enfants de maternelle pour le goûter dès 16h : il se posera probablement des problèmes de place côté élémentaire, si tous les enfants actuellement présents en maternelle de 16h à 16h45 traversent côté élémentaire.

Nous pensons qu'il serait plus prudent de prévoir une solution alternative pour accueillir les enfants côté élémentaire, si le volume actuel est maintenu.

6. Utilisation des cars du collège

Actuellement, les cars scolaires sont présents à 16h pour chercher les collégiens. Ils reviennent ensuite à 16h45 récupérer les enfants de G. Brassens et J. Prévert.

Or, les cars utilisés par les collégiens sont loin d'être pleins. Il serait sans doute intéressant d'étudier la possibilité que, lorsque les parents le souhaitent, les enfants puissent partir dès 16h en utilisant les cars des collégiens, bien entendu accompagnés d'un encadrant comme à 16h45.

Nous souhaitons vous faire part de cette réflexion dans le cadre de la réorganisation du parking.

En conclusion, et au nom des parents de Carquefou qui expriment en masse un vif mécontentement vis-à-vis de cette nouvelle organisation, nous ne pouvons accepter les conditions actuelles proposées pour la nouvelle organisation du temps périscolaire, sur le plan de la facturation, du caractère obligatoire du goûter, du public concerné et des locaux.

Nous espérons donc vivement que, lors d'une prochaine rencontre, nous pourrions avancer ensemble, afin qu'à la prochaine rentrée, l'organisation qui sera mise en place soit plus à même de satisfaire les parents que nous représentons.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleures salutations.

Madame M. Carrara
Coordinatrice Primaire

Madame C. Debarre
Présidente
6, avenue des Lapins

